



Communauté de Communes du  
**Caudrésis - Catésis**

## EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

-----  
**SEANCE DU 25 JANVIER 2018 - 18h00**

**Délibération N°2018/008**  
**Date de convocation : 18 janvier 2018**  
**Nombre de conseillers en exercice : 74**

**L'an deux mille dix-huit, le 25 janvier à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle du château de Walincourt-Selvigny, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.**

### **Etaient présents (51 titulaires - 1 suppléant) :**

Alexandre BASQUIN	Vincent WAXIN	Jean-Félix MACAREZ
Hubert DEJARDIN	Yannick HERBET	Virginie LE BERRIGAUD
Jacques OLIVIER	Nathalie GAVE	Christian PAYEN
Pierre-Henri DUDANT	Gérard LENOBLE	Brigitte ROLAND BEC
Francis LEBLON	Dominique LAMOURET	Alban BAJODEK
Agnès BERANGER	Didier BONIFACE	Frédéric BRICOUT
Denis COLLIN	Régine DHOLLANDE	Pierre LEVEQUE
Bernard POULAIN	Liliane RICHOMME	Alain RIQUET
Martine THUILLEZ	Sandrine TRIOUX	Gilles PELLETIER
Jean-Claude GERARD	Jean-Marc GOSSART (S)	Bertrand LEFEBVRE
Jean-Louis CAUDRELIER	Karine ELOIR	Laurent COULON
Bruno MANNEL	Joseph MODARELLI	Isabelle PIERARD
Serge SIMEON	Pascal FOULON	Jeanine TOURAINNE
Pascal LEVEQUE	Michel HENNEQUART	Laurence RIBES
Didier BLEUSE	Daniel BLAIRON	Daniel CATTIAUX
Véronique NICAISE	Maurice DEFAUX	Henri QUONIOU
Pascal ROELS	Jean-Paul CAILLIEZ	Daniel FIEVET
Chantal WAYEMBERGE-MAILLY		

### **Membres absents (14) :**

Marie-Lise MARLIOT, Arnaud LORAND, Alain GOETGHELUCK, Gérard TAISNE, Pierre LAUDE, Bernard PLET, Marc DUFRENNE, Marc PLATEAU, Pascal COQUELLE, Francis GOURAUD, Augustine NOIRMAIN, Jean-Pierre RICHEZ, Stéphane JUMEAUX, Axelle DOERLER

### **Membres ayant donné procuration (8) :**

Denise LESAGE à Alexandre BASQUIN, Jean-Pierre THIEULEUX à Jacques OLIVIER, Christian PECQUEUX à Brigitte ROLAND BEC, Anne-Sophie MERY-DUEZ à Liliane RICHOMME, Brigitte PRUVOT à Frédéric BRICOUT, Charles BLANGIS à Isabelle PIERARD, Annie DORLOT à Joseph MODARELLI, Jacky DUMINY à Michel HENNEQUART

Madame Karine ELOIR est élue secrétaire de séance.

Avesnes-Les-Aubert  
Bazuel  
Beaumont-en-Cis  
Beauvois-en-Cis  
Bertry  
Béthencourt  
Béviliers  
Boussières-en-Cis  
Briastre  
Busigny  
Carnières  
Catillon-sur-Sambre  
Cattenières  
Caudry  
Caullery  
Clary  
Dehéries  
Élincourt  
Estourmel  
Fontaine-au-Pire  
Haucourt-en-Cis  
Honnechy  
Inchy-en-Cis  
La Groise  
Le Cateau-Cambrésis  
Le Pommereuil  
Ligny-en-Cis  
Malincourt  
Maretz  
Maurois  
Mazinghien  
Montay  
Montigny-en-Cis  
Neuvilly  
Ors  
Quiévy  
Rejet-de-Beaulieu  
Reumont  
Saint-Aubert  
Saint-Benin  
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai  
Saint-Souplet-Escaufourt  
Saint-Vaast-en-Cis  
Troisvilles  
Villers-Outréaux  
Walincourt-Selvigny

**DELIBERATION N°2018/008 – Objet : Complément délibération 2017/118 levée d'option du contrat bail portant sur le siège 39 rue de Ligny à Caudry et solde de tout compte**

Vu l'avis des domaines en date du 23 janvier 2018,  
Vu la délibération 2017/118 en date 26 octobre 2017 :

- Autorisant la levée d'option visant à acquérir le bâtiment 39 rue de Ligny à Caudry
- Autorisant le Président à procéder au règlement des sommes dues à Batilease sans excéder la somme de 900 000 € TTC.

Cette délibération vient arrêter le montant définitif de levée d'option anticipée et d'arrêt de chantier ainsi que les modalités de versement, suite à la finalisation des négociations avec les différentes entreprises.

- Le prix de vente (levée d'option anticipée) est conclu moyennant le prix de 460 251.62 € TTC correspondant aux situations de travaux, à l'acquisition du terrain et au remboursement de l'assurance chantier.

**Modalité de versement du prix de vente :**

- Les montants facturés au titre des situations de travaux, et faisant partie du prix de vente de levée d'option anticipée s'élèvent à 315 014.03 TTC et ont fait l'objet d'un versement préalable à Batilease suite à la signature des DGD avec les différentes entreprises :

- SODACEN – lot démolition désamiantage – 48.500,00€HT
- DESCAMPS TP – lot VRD – 40.890,00€HT
- BONIFACE – lot G.O Dallage – 41.119,20€HT
- ROUSSEAU – lot Charpente – 8 554.57€HT
- DOUAY COLLINSE – lot Plomberie Chauffage – 37.406,78€HT
- EIN – lot Électricité – 5.165,21€HT
- DE GRAEF – lot Plâtrerie Menuiseries intérieures – 2.979,93€HT
- MV2 – Architecte – 47.824,00€HT
- MANING BE – BET fluides et structures – 21.224,00€HT
- LG ART – Architecte d'intérieur – 8.848,00€HT

- L'acquisition du terrain : 122 792.80€ et le remboursement de l'assurance chantier 22 444.79 € payable le jour de la signature de l'acte.

**Modalité de versement des indemnités d'arrêt de chantier (exclu de la vente) :**

Le montant total d'indemnités d'arrêt de chantier représente la somme de 204 000 € à verser à Batilease sur présentation de facture.

Le Président confirme donc que le projet sera soldé pour un montant de 664 251.62 € TTC au lieu des 900 000 € TTC prévu par la délibération 2017/118.

6 CONTRES

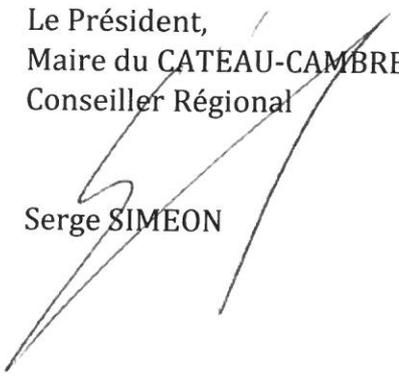
9 ABSTENTIONS  
ADOPTE

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 29 janvier 2018 et de la publication  
Vu,

Pour expédition conforme  
Beauvois-en-Cis, le 29 janvier 2018  
Le 29 janvier 2018

Le Président,  
Maire du CATEAU-CAMBRESIS  
Conseiller Régional

Serge SIMEON



**IMPORTANT**

*DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.*